[Ville], le [date]

Madame, Monsieur,

En application de la procédure d'enregistrement des Petits Acheteurs SPP, nous soussignés, *Nom de votre société*, certifions les éléments ci-dessous :

* Raison sociale :
* Nom commercial :
* Adresse :
* Téléphone :
* Adresse mail :
* Facebook :
* Twittter :
* Instagram :
* Numéro d'identification fiscale (SIREN/SIRET) :
* Ingrédients que vous souhaitez commander en SPP :
* Interlocuteur à contacter au sein de votre structure :
* Prévisionnel des commandes SPP que vous comptez passer au cours de votre première année en USD : USD

Nous attestons sur l'honneur par ailleurs que nous sommes conformes aux Critères de la Norme Générale SPP et que nous répondons aux Exigences listées ci-après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 4 | Définition de Petit Acheteur | Conforme/ Non Conforme | Commentaires |
| 4.1.1. | Nous sommes un Acheteur au sens de la réglementation SPP :  Une entreprise qui achète des produits certifiés SPP pour les vendre aux consommateurs finaux sous son nom ou sa marque et qui répond aux exigences SPP applicables aux acheteurs. | Indiquez si vous êtes conforme ou non. | Cliquez ici pour écrire un commentaire |
| 4.1.2. | Nous souhaitons acheter des petites quantités de produits SPP en respectant l’un des plafonds possibles. (En tant que primo-demandeur, vous nous communiquez un prévisionnel de commandes pour la première année. Une fois adhérent, vous aurez à nous remettre une déclaration de vos achats effectués en année N-1.)   * + 1. Plafond A : Vous ne dépassez pas 100 000 USD par an. En respectant ce seuil, vous pouvez passer commande auprès d'autant de fournisseurs (OPP/Acheteurs Finaux SPP) que vous le souhaitez et et sans limite du nombre de transactions.     2. Vous ne dépassez pas 150 000 USD par an. Dans ce cas-là, vous pouvez acheter auprès de 3 fournisseurs SPP au maximum et vos achats sont limités à 5 opérations au cours de la période. | Indiquez si vous êtes conforme ou non. | Cliquez ici pour écrire un commentaire |
| 4.1.3. | En raison de difficultés financières et par souci de praticité, nous ne pouvons pas effectuer les démarches pour adhérer à SPP en tant qu'Acheteur Final. | Indiquez si vous êtes conforme ou non. | Cliquez ici pour écrire un commentaire |
| 4.1.4. | Nous nous engageons à garantir la traçabilité physique et administrative des produits SPP que nous commanderons, du moment où nous les recevrons jusqu'à la remise au consommateur final en point de vente. | Indiquez si vous êtes conforme ou non. | Cliquez ici pour écrire un commentaire |
| 4.1.5. | Dans le cas des produits composés de plusieurs ingrédients, il faut respecter les dispositions du chapitre 6.6 « Critères d'origine » de la Norme Générale SPP ainsi que le Règlement Graphique SPP en vigueur. | Indiquez si vous êtes conforme ou non. | Cliquez ici pour écrire un commentaire |

S'il s'avère à un moment donné que nous allons à l'encontre des conditions d'octroi de la certification SPP, nous nous tiendrons prêts à passer une Évaluation Complète à Distance menée par un Organisme Certificateur. Tous les frais d'audit qui en découlent seront pris en charge par : **Précisez si ces frais seront à la charge du Membre SPP auquel vous êtes rattaché ou si ce sera à vous, le Petit Acheteur, de payer**

Une fois la certification SPP obtenue, nous nous engageons à :

1. Déclarer chaque année toutes nos commandes de produits SPP passées en année N-1
2. Rédiger et envoyer un rapport d'activités annuel à SPP Global.
3. Fournir toutes les pièces demandées par SPP Global, si jamais on est sélectionné pour un contrôle aléatoire mené dans le cadre du renouvellement de la certification SPP du Membre SPP auquel nous sommes rattachés.
4. Le formulaire récapitulatif de toutes les commandes de produits SPP que vous, le Petit Acheteur, aurez passées en année N-1 sera rempli et envoyé à SPP Global par :  **Précisez si vous le ferez vous-même ou si le Membre SPP auquel vous êtes rattaché s'en chargera \**Uniquement si rattaché à un Acheteur Final/Distributeur de Matières Premières.***
5. Verser une cotisation annuelle (frais d'adhésion) à SPP Global, soit directement, soit par l'intermédiaire du Membre SPP auquel nous sommes rattachés. (Montant calculé en fonction de vos achats effectués en année N-1 et selon le barème stipulé dans le Règlement des Coûts SPP). Il est impératif de fixer des accords clairs entre les parties impliquées concernant les modalités de paiement.
6. Payer des Frais d'Utilisation selon le type de produit acheté et en fonction de la valeur et du volume total de nos achats effectués en année N-1. Nous verserons ce montant à SPP Global soit directement, soit par le biais de la coopérative qui nous parraine***. (Uniquement si vous êtes rattaché à une Coopérative de Producteurs***)
7. Envoyer à SPP Global pour validation toute étiquette/tout emballage où nous apposons le logo SPP ou mentionnons le label SPP. *Interdiction d'utiliser le logo SPP sans autorisation écrite*.

Fait pour servir et valoir ce que de droit *Fait à [Ville], le [date]*

CORDIALEMENT

Nom, poste et signature du représentant légal du Petit Acheteur